



GUIDE PRATIQUE : POUR LA CONSULTATION DES ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP



“RIEN SUR NOUS, SANS NOUS” :
L’IMPORTANCE DE CONSULTER
LES ENFANTS ET LES JEUNES EN
SITUATION DE HANDICAP



Plan / Guatemala / Marcela Bogdanov

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	4
POURQUOI AVOIR UN GUIDE PRATIQUE SUR LA CONSULTATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ?	5
QUEL EST L'IMPACT DES CONSULTATIONS ?	9
PLANIFIER LA CONSULTATION	13
CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES	17
CONSULTER LES ENFANTS PRÉSENTANT DIFFÉRENTS TYPES DE DÉFICIENCES	20
Les enfants présentant des déficiences auditives	
Les enfants présentant des déficiences motrices	
Les enfants présentant des déficiences visuelles	
Les enfants présentant des déficiences intellectuelles	
Les enfants présentant des troubles de la communication	
ETUDES DE CAS	28
CONCLUSION	37
RÉFÉRENCES	38



Plan International / Sierra Leone / Erin Johnson, Room3



Plan / AFM Shamsuzzaman



REMERCIEMENTS

Cette publication a été développée dans le prolongement du projet de recherche Protégez-nous ! financé par Plan International Norvège, Plan International Royaume-Uni ainsi que Plan International Finlande et mené par la London School of Hygiene and Tropical Medicine. Ce projet de recherche avait pour but de documenter la violence à l'égard des enfants en situation de handicap et le manque de protection auxquels ils sont confrontés. Une des principales recommandations résultant de cette étude est le besoin de consulter les enfants et jeunes en situation de handicap. Ce guide est une ressource pour développer une manière inclusive de communiquer avec les enfants et jeunes en situation de handicap.

Les bases de ce guide pratique ont été rédigées par Hannah Kuper, Co-Directrice de l'International Centre for Evidence in Disability à la London School of Hygiene and Tropical Medicine and Morgon Banks et chercheuse associée à l'ICED. Elles ont été finalisées par Plan International Finlande (Frank Velthuisen) avec le soutien de Plan International Irlande (Gwen Duffy) et la précieuse contribution du Groupe de Travail sur l'inclusion liée au Handicap et de l'équipe de recherche et de gestion des connaissances de Plan international.

Un remerciement spécial à Royal Dutch Kentalis, Liliane Fonds et Enable Ireland pour leur importante contribution et Maud Marchand pour la traduction en français.

POURQUOI AVOIR UN GUIDE PRATIQUE SUR LA CONSULTATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ?

L'objectif de Plan International (2016) est le suivant : “Donner aux enfants, aux jeunes et aux communautés les moyens de réaliser des changements vitaux s’attaquant aux racines de la discrimination contre les filles, de l’exclusion et de la vulnérabilité”. Les filles et garçons en situation de handicap représentent indubitablement un groupe qui subit l’exclusion et la discrimination.

Le handicap chez l’enfant est très fréquent – un enfant sur 20 est en situation de handicap dans le monde (UNICEF, 2013). Les enfants et jeunes en situation de handicap font face à de nombreux obstacles pour participer à la vie de la société et représentent un groupe particulièrement vulnérable dans les communautés dans lesquelles Plan International travaille.

Des obstacles physiques, comportementaux, politiques et/ou institutionnels entravent la protection et la participation pleine et entière des enfants en situation de handicap dans la société. Par exemple, les enfants en situation de handicap sont 5 à 10 fois moins enclins à aller à l’école et sont plus susceptibles d’être confrontés à des problèmes de santé et à la violence (Plan, 2014a ; Plan, 2016a). En outre, l’inégalité entre les sexes peut aggraver l’exclusion. Les effets du handicap peuvent dès lors être plus prononcés pour les filles en situation de handicap.

Il est nécessaire de faire plus d’efforts pour surmonter les obstacles auxquels sont confrontés beaucoup d’enfants et de jeunes en situation de handicap. Ils seront ainsi en mesure, puisque c’est leur droit, de participer sur un pied d’égalité avec



leurs pairs non handicapés (UNCRC, 2007, art. 3c ; CRC, 1989, art. 2, 23). Cela peut être réalisé d'une part en s'assurant que les programmes incluent les enfants et jeunes en situation de handicap et d'autre part en développant des interventions

spécifiques pour eux. Ces efforts sont particulièrement importants pour Plan International en raison de son engagement, à travers le respect des normes du développement communautaire centré sur l'enfant, en faveur de la lutte contre l'exclusion et de l'amélioration de la participation, particulièrement pour les groupes les plus vulnérables (Plan, 2016b).

Il est primordial de consulter les enfants et jeunes en situation de handicap puisqu'ils sont experts de leur propre situation. Mais en réalité, le fait que les enfants et jeunes en situation de handicap puissent contribuer au processus de prise de décision est souvent négligé, ceux-ci étant laissés à l'écart (Plan, 2013). Un programme gagne en efficacité et inclusion lorsque les enfants et jeunes en situation de handicap contribuent de manière significative à toutes les étapes de la planification de celui-ci. Si leurs points de vue ne sont pas sollicités, ils peuvent être involontairement exclus (CBM, 2012). Les enfants et les jeunes en situation de handicap ont des expériences, opinions et compétences diverses. Les enfants peuvent réagir de manière différenciée à leur handicap et ont besoin de différentes formes de soutien et stratégies pour pouvoir atteindre leur plein potentiel. Recueillir l'avis de différents enfants et jeunes (sexe, genre, types de déficiences, scolarisation ou non) peut permettre d'élaborer des programmes flexibles et incluant tous les enfants, avec et sans déficiences.



Plan International / Indonésie / Erin Johnson, Salle3

La capacité d'un enfant à exprimer sa propre opinion est un droit humain protégé par le droit international. Selon l'article 12 de la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) (1989) :

'Les Etats Parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question le concernant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité'.

Les enfants en situation de handicap ont le droit d'exprimer leur opinion, droit protégé par la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) (2006). Selon l'article 7 :

'Les Etats Parties garantissent à l'enfant handicapé, sur la base de l'égalité avec les autres enfants, le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération selon son âge et à son degré de maturité, et d'obtenir pour l'exercice de ce droit une aide adaptée à son handicap et à son âge'.

Ce guide pratique a pour but d'aider à protéger et garantir le respect de ces droits pour les enfants en situation de handicap.

Qu'est-ce que ce document ?

Le présent document offre des recommandations sur l'importance de consulter les enfants en situation de handicap. Il fournit des suggestions pratiques, grâce à des cas variés, en matière de consultation d'enfants et de jeunes en situation de handicap. Ce document a pour but de doter les professionnels travaillant sur les droits des enfants de connaissances et compétences nécessaires pour communiquer avec les enfants qui présentent différents types de déficiences.

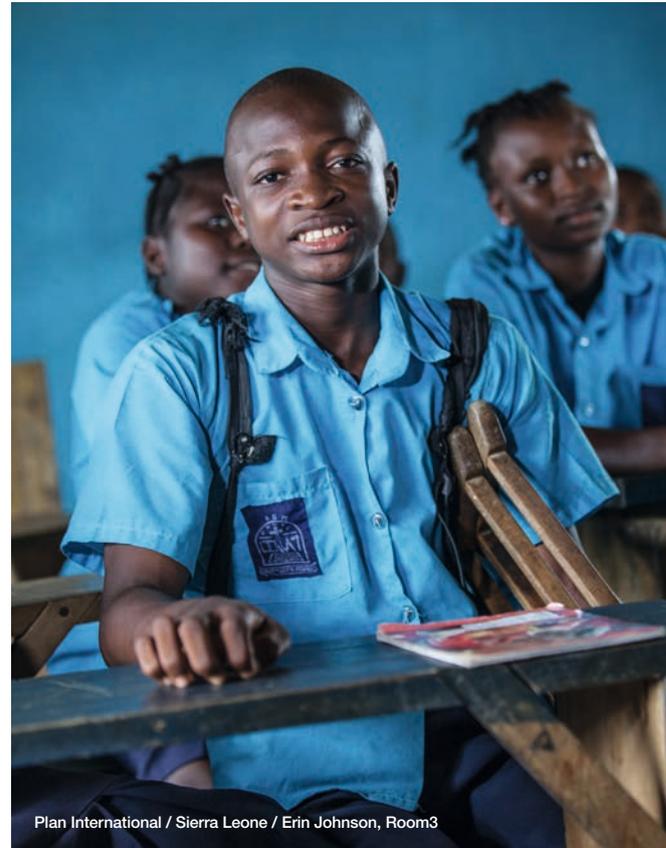
Le présent document présente des conseils et des suggestions utiles pour l'ensemble du processus International de consultation : la planification de la consultation, les considérations générales pendant une consultation avec des enfants en situation de handicap, des conseils spécifiques pour communiquer avec des enfants qui ont différents types de déficiences et quelques études de cas.

A qui est destiné ce document ?

Le présent document est un guide pour le personnel de Plan International et celui de ses partenaires sur la manière de travailler avec des enfants dans le but de garantir la consultation et l'écoute des enfants en situation de handicap dans les programmes menés par Plan. Cela peut inclure :

- Le personnel sur le terrain
- Les chercheurs et consultants
- Les leaders et membres des communautés
- Les représentants du gouvernement
- Les animateurs et formateurs
- Les enseignants
- Le personnel du Bureau National et des Bureaux Pays de Plan International

Ce guide pratique peut être utilisé dans tous les contextes, notamment au niveau de la politique nationale, dans les communautés lors de la phase de développement de projets et dans des situations de crise humanitaire.



Plan International / Sierra Leone / Erin Johnson, Room3

QUEL EST L'IMPACT DES CONSULTATIONS ?

La consultation des enfants et jeunes en situation de handicap permet d'élaborer et d'adapter les programmes afin de satisfaire leurs besoins pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel et que leurs droits fondamentaux soient respectés. Veiller à l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les programmes contribue à rendre les programmes de Plan adaptés à un plus large éventail d'enfants et donc meilleurs pour tous les enfants.

La consultation des enfants et jeunes en situation de handicap leur bénéficie directement. Les enfants et les jeunes en situation de handicap sont souvent cachés et font l'objet de stigmatisation et de discrimination (UNICEF, 2013). Consulter les enfants et jeunes en situation de handicap peut les aider à se sentir respectés et autonomes car ils souhaitent avoir leur mot à dire sur les décisions qui les concernent (Joseph Rowntree Foundation, 2001). Beaucoup de personnes – dont les parents, tuteurs et autres membres de la famille – ont peu d'attentes par rapport aux enfants en situation de handicap. Ces attitudes peuvent être intériorisées par les enfants

et jeunes en situation de handicap, pouvant les mener à une faible estime de soi. Quand les enfants et les jeunes ont le sentiment que de l'importance est accordée à leurs opinions et aspirations, leur confiance en eux s'accroît (CBM, 2012). Impliquer les enfants et jeunes en situation de handicap leur donne les moyens d'explorer et de développer leurs compétences et aspirations, de s'exprimer et de questionner le monde qui les entoure (Ackermann et al., 2003). De surcroît, encourager la participation des enfants et jeunes en situation de handicap et solliciter leur avis peut entraîner une plus grande reconnaissance de leur valeur, talents et compétences ainsi que de leur potentielle contribution à la société (Kellest, 2005 ; Stubbs, 2008).

La consultation des enfants et jeunes en situation de handicap est importante pour garantir le développement de programmes qui répondent au mieux à leurs besoins et veillant au respect de leurs droits. Cela démontre également qu'ils sont des membres à part entière de la société. Comme le dit le slogan du mouvement pour les droits des handicapés : "Rien sur nous, sans nous".

Qu'entend Plan par... ?

PARTICIPATION DES ENFANTS :

Activités lors desquelles les filles et les garçons expriment leur opinion et sont impliqués dans la prise de décisions qui les concernent de manière informée et volontaire (Plan International, 2014b). La participation des enfants est effective lorsque les enfants sont suffisamment informés, peuvent exprimer librement leur opinion, que ces dernières sont prises en compte et quand les enfants ont l'opportunité d'être les codécideurs ou les principaux décideurs (Plan, 2015).

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE CENTRE SUR L'ENFANT (DCCE) :

Le Développement Communautaire Centré sur l'Enfant (DCCE) est l'approche distinctive de Plan en matière de travail avec les communautés pour aider au mieux les enfants et jeunes à réaliser leur potentiel. Cette approche repose sur deux piliers :

- 1) Tous les enfants ont les mêmes droits humains universels, énoncés dans les traités internationaux telle que la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Ces droits comprennent entre autres : le droit à l'éducation, à la santé, à la protection contre les sévices et à la participation citoyenne.



- 2) Les communautés sont puissantes lorsqu'elles agissent ensemble. Plan International soutien les groupes de personnes à se mettre ensemble afin de résoudre leurs difficultés. Quand des personnes agissent ensemble, elles s'entraident et renforcent leurs aptitudes et confiance. Elles développent un sentiment d'appropriation vis-à-vis de leurs activités. Il est alors probable qu'elles continuent et promeuvent ces dernières. Les communautés renforcent leur capacité à revendiquer leurs droits et les droits de leurs enfants en tant que citoyens actifs (Plan, 2014c).

Les normes DCCE établies par Plan International sont les suivantes:

1. Travailler avec les enfants et les communautés
2. Lutter contre l'exclusion et l'inégalité des sexes
3. Engager la société civile
4. Influencer le gouvernement
5. Renforcer la responsabilité de Plan

La norme 1 "Travailler avec les enfants et les communautés" est particulièrement pertinente dans le cadre de ce guide pratique.

Les enfants et les communautés ont le droit d'exprimer leurs propres priorités et doivent être encouragés dans cette voie. Les enfants, leurs familles et les communautés doivent participer aux décisions qui les concernent et leur importent. C'est la clé de la viabilité des programmes. Plan travaille avec les membres de la communauté – enfants et adultes – pour développer leurs aptitudes et ressources collectives et leur permettre de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion des projets, dans l'intérêt des enfants (Plan, 2014c).

Pour en apprendre davantage sur les normes DCCE, merci de vous rendre ici: <https://plan-international.org/approach/child-centred-communitydevelopment-ending-child-poverty>

Quand et comment ce document peut être utilisé ?

Les enfants et les jeunes en situation de handicap doivent être consultés et inclus dans les interventions, programmes, activités ou politiques publiques pouvant avoir des effets sur leurs vies. La consultation avec les enfants et jeunes en situation de handicap est importante à différentes étapes du cycle du projet : lors du développement, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des programmes, afin de garantir le respect de leurs droits.

- La consultation peut permettre de découvrir les problèmes les plus importants dans la vie des enfants et des jeunes en situation de handicap ; leurs avis sur la société dans laquelle ils vivent, la manière dont ils aimeraient être traités, leur santé, éducation et loisirs. La consultation livre donc des informations sur les efforts supplémentaires qu'il est nécessaire de réaliser dans les programmes ou encore de savoir si des programmes particuliers pourraient être bénéfiques.
- Les enfants peuvent aider à identifier des solutions pour surmonter les obstacles et problèmes qu'ils rencontrent. Ils peuvent préciser quel type de soutien et d'adaptation, si besoin est, leur serait utile pour participer à différentes activités et surmonter les difficultés rencontrées.

- Recevoir des retours ou feedbacks fréquents est important pour s'assurer que les programmes sont efficaces et pertinents et qu'ils conviennent aux enfants et jeunes en situation de handicap.
- Outre les approches ciblées en matière de consultation avec les enfants et jeunes en situation de handicap, il est essentiel de s'assurer que leurs points de vue sont représentés de manière paritaire sur les canaux grand public. Les enfants et jeunes en situation de handicap doivent être inclus aux côtés de leurs pairs valides dans toutes les activités et forums qui ont pour but de faire participer les enfants.

Ce document peut être utilisé comme référence lorsque vous menez des consultations avec des enfants en situation de handicap dans le cadre d'interventions, programmes, activités et politiques publiques qui ont le potentiel d'engendrer des effets sur leurs vies. Ce guide pratique peut être utile dans les cas suivants :

- Etudes préliminaires
- Suivi et évaluation
- Projets de recherche
- Sessions d'information
- Discussions participatives
- Sessions de formation
- Actions de plaidoyer



Plan International / Guatemala / Maria Dufourq

PLANIFIER LA CONSULTATION

LES DIFFÉRENTES APPROCHES EN MATIÈRE DE CONSULTATION AVEC LES ENFANTS ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Différentes approches peuvent être nécessaires lorsque vous menez des consultations avec des enfants et jeunes en situation de handicap en fonction de la nature de leur handicap. Doivent être alloués de manière suffisante : du temps, des ressources et un budget afin de promouvoir les approches qui maximisent l'inclusion des enfants. Par exemple, le langage des signes est important pour communiquer avec un enfant qui a une déficience auditive (s'il connaît le langage des signes) alors que l'utilisation d'un langage simplifié est préférable pour s'entretenir avec un enfant qui a une déficience intellectuelle. Les changements d'approche en matière de consultation avec les enfants en situation de handicap sont souvent modestes et faciles à réaliser avec peu de budget. De plus, les capacités d'apprentissage acquises pour s'entretenir au mieux avec les enfants qui ont différentes déficiences permettront aux personnes de mieux communiquer avec les enfants de manière générale, qu'ils soient handicapés ou non. Les sections suivantes offrent des conseils pratiques sur la manière de mener une consultation efficace avec les enfants en situation de handicap.



Plan International / Togo / Akintunde Akinleye

AVANT LA CONSULTATION

LES PREMIERS PAS

Sélectionner les enfants et jeunes qui participeront

Lorsque vous prenez la décision de choisir quels enfants et jeunes doivent participer à la consultation, quelques points doivent être pris en considération.

1. LA DIVERSITÉ ET LE NOMBRE D'ENFANTS

Les consultations sont plus utiles lorsqu'elles impliquent des filles et des garçons ainsi que des jeunes en situation de handicap qui ont connu diverses expériences.

Prenez en compte les facteurs importants que sont le sexe, le genre, les types de déficiences, l'âge, la scolarisation et le type d'école (générale ou spécialisée). Réfléchissez à ces facteurs et à d'autres auxquels vous pensez et essayez de faire participer une diversité d'enfants lors de votre consultation.



Plan International / Togo / Frank Velthuisen

2. METTEZ-VOUS EN CONTACT AVEC LES PERSONNES CLÉS AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ

Plusieurs groupes au sein de la communauté seront utiles en fonction du contexte pour identifier les filles et les garçons ainsi que les jeunes en situation de handicap. Ces groupes peuvent comprendre :

- Les Organisations de Personnes Handicapées (OPH)
- Les leaders de la communauté
- Les établissements de santé (ex. centres de santé, hôpitaux)
- Les écoles
- Les pairs

Le consentement à participer

Consentement de l'enfant

Avant de commencer toute consultation avec des enfants, vous devez recevoir le consentement éclairé de ces derniers. Cela implique d'expliquer à l'enfant :

- Ce que la participation à la consultation signifie et implique
- Les risques et avantages potentiels de la participation pour l'enfant
- Les droits de l'enfant pendant la consultation (ex. ils peuvent choisir de ne pas participer ou de se retirer du processus à n'importe quel moment quelque soit la raison sans que cela porte à conséquence)

Le consentement doit être écrit (signé ou empreinte digitale) ou oral selon la situation.

Demandez à l'enfant s'il serait plus à l'aise si quelqu'un d'autre (ex. tuteur/tutrice, ami, parent) était présent pendant la consultation ou s'il préférerait être seul.

Note importante : Assurez-vous que la participation de l'enfant à la consultation est volontaire. Un enfant ne peut être forcé à participer par vous ou toute autre personne s'il ne veut pas.

Assurez-vous que l'enfant comprend parfaitement ce que la consultation implique et qu'il consent à y participer (Jenkin et al., 2015).

Consentement de l'aidant/tuteur

Dans la plupart des cas, vous aurez aussi besoin du consentement de l'aidant/tuteur de l'enfant. Vérifiez les lois du pays dans lequel vous vous trouvez pour connaître l'âge légal de consentement.

Pour les jeunes qui ont des déficiences ayant des répercussions sur leur compréhension, il est recommandé, dans la plupart des cas, d'obtenir le consentement de l'aidant/tuteur, indépendamment de l'âge.

Lorsque vous avez un doute au sujet du consentement, il est préférable de demander à un ami ou à un membre de la famille de l'enfant d'être présent pour le soutenir ou être son représentant.



Plan International / Sierra Leone / Erin Johnson, Room3

La Politique de Protection de l'Enfant de Plan

Assurez-vous de respecter les règles présentées dans la politique de protection de l'enfant de Plan International. Ces règles doivent être suivies par les membres du personnel de Plan et celui de ses partenaires lorsqu'ils travaillent avec des enfants. Les membres du personnel de Plan doivent également s'assurer de respecter les réglementations du Bureau Pays de Plan du pays dans lequel ils travaillent.

Il est de la responsabilité de la personne menant la consultation de minimiser toute anxiété ou détresse ressentie par l'enfant.

Assurez-vous qu'il y ait des mesures mises en place pour protéger l'enfant. Cela peut inclure d'expliquer à l'enfant que vous ne voulez pas qu'il se sente contrarié ou en danger pendant la consultation, que toute activité peut être suspendue si elle les contrarie. L'enfant consulté doit comprendre et se voir rappeler qu'il ne doit partager que les informations qu'il souhaite en se sentant en sécurité lorsqu'il le fait (Jenkin et al, 2015).

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Plusieurs considérations importantes doivent être assimilées et prises en compte avant de commencer une consultation avec des enfants en situation de handicap.

Considérations générales pendant une consultation

Les enfants en situation de handicap souhaitent être traités de la même manière que les enfants qui ne le sont pas. Communiquez toujours avec l'enfant avec respect, dignité, empathie et égalité. Ne partez pas du principe qu'un enfant en situation de handicap requiert un traitement particulier tout le temps (Save the Children, 2015). Ne traitez pas un enfant en situation de handicap avec plus de familiarité que toute autre personne.

Vous aurez peut-être besoin d'adapter votre approche classique en matière d'entretiens, d'activités, de programmes, etc. lorsque vous faites participer des enfants et jeunes en situation de handicap. Apprendre de nouvelles approches en matière de consultation vous permettra de mieux interagir avec tous les enfants et jeunes. Des exemples pour adapter ces approches

aux enfants qui ont différents types de déficiences seront donnés par la suite dans ce document.

Si vous doutez qu'un enfant puisse accomplir certaines activités, demandez-lui ce qu'il est CAPABLE de faire, et non pas ce qu'il ne peut pas faire. Si besoin, discutez avec l'enfant des adaptations qui pourraient lui permettre de participer pleinement aux activités prévues.

Lorsque vous mettez en place des activités de groupe, faites tout votre possible pour inclure l'/les enfant(s) au sein du groupe, plutôt que de les faire participer séparément.

Soyez patient et flexible.

Assurez-vous de respecter les opinions et expériences de l'enfant et de les prendre au sérieux lors des consultations.

Reconnaissez que tous les enfants, indépendamment de leur capacité à communiquer ou de leur déficience, peuvent contribuer de manière significative.



Plan International / Togo / Akintunde Akinleye

Dans la plupart des cas, la présence d'un aidant/tuteur est requise lors de la consultation avec un enfant. L'âge auquel un enfant peut être interviewé seul varie en fonction des enfants. L'aide d'un aidant/tuteur lors d'une consultation peut être requise pour les enfants qui ont certains types de déficiences (i.e. audition, communication ou intellectuelle). Cherchez des conseils locaux pour décider s'il est préférable de consulter un enfant seul ou en présence d'un aidant/tuteur. Lorsque vous avez des doutes, veillez à la présence d'un aidant lors de la

consultation avec un enfant. Toujours regarder et s'adresser à l'enfant, et non à son interprète, aidant ou aide à la communication.

Un facteur important favorisant la participation des enfants pendant les consultations est la relation qui s'établit entre l'intervieweur, l'enfant, sa famille et sa communauté. Pour voir naître une bonne relation, le temps est nécessaire. Plusieurs visites sont nécessaires pour instaurer la confiance et établir la

meilleure forme de communication possible entre l'intervieweur et l'enfant. Lors des visites, l'intervieweur pourra apprendre comment l'enfant communique et acquérir les compétences requises pour communiquer avec lui (Jenkins et al., 2015).

Les consultations avec de jeunes enfants

Lorsque vous consultez des jeunes enfants, vous aurez besoin d'adapter votre approche car ils peuvent mettre plus longtemps à comprendre quelque chose ou en raison de leur capacité de concentration plus courte.

Vous devez adapter votre approche en vous assurant que :

- Le sujet de la consultation soit adapté à l'âge des enfants
- Le langage utilisé soit adapté à l'âge des enfants (ex. simplifiez le langage pour les jeunes enfants)
- L'approche utilisée soit adaptée à l'âge des enfants (ex. Utilisez le jeu avec les jeunes enfants)
- Les parents ou tuteurs/tutrices soient intégrés dans la consultation avec les jeunes enfants

Le critère de l'âge pour définir les jeunes enfants doit être convenu à l'échelle locale.



Plan International / Nepal / Rajesh Rai

CONSULTER DES ENFANTS AVEC DIFFÉRENTS TYPES DE DÉFICIENCES

Les considérations générales en matière de consultation avec des enfants et des jeunes en situation de handicap ont été présentées dans la section précédente. Cependant, vous aurez également besoin d'adapter votre approche en fonction de la nature de l'handicap de l'enfant.

Sont décrites dans les paragraphes suivants les considérations à prendre en compte en matière de consultation d'enfants et de jeunes présentant plusieurs types de déficiences.

Les enfants présentant des déficiences auditives

- **Captez l'attention de l'enfant présentant une/(des) déficience(s) auditive(s) avant de parler, en utilisant des signaux (ex. un signe de la main dans son champ de vision ou une tape délicate sur son épaule).**
- **Regardez tout le temps l'enfant dans les yeux lorsque vous parlez et établissez un contact visuel.**
- **Assurez-vous qu'il y ait suffisamment de lumière pour que vous puissiez vous voir.**
- **Limitez les bruits de fond au minimum.**
- **Utilisez plusieurs moyens de communication : gestes, langage corporel, expressions faciales.**
- **Parlez à un niveau sonore normal : ne criez pas, ne chuchotez pas.**
- **Parlez de manière normale : n'exagérez pas votre prononciation.**
- **Parlez lentement et clairement, dans un langage simple et à un rythme régulier.**
- **Si vous pensez ne pas avoir été compris, ne répétez pas la phrase.**
- **Réfléchissez à plusieurs façons de reformuler votre phrase ou d'autres manières de transmettre votre message (ex. par écrit).**



Plan International / Nepal / Max Greenstein

- **Envisagez de prendre comme assistant de recherche communicateur sourd/adulte mal entendant qui peut faciliter la communication avec l'enfant. Vous pouvez également faire appel à un interprète en langue des signes pour faciliter la communication entre l'assistant de recherche malentendant et le chercheur.**
- **Parlez directement à l'enfant (et non pas à l'interprète ou aux parents).**

- **Concentrez-vous sur les méthodes positives de communication favorisant la participation de l'enfant, et non sur les méthodes qui ne l'impliquent pas.**
- **Demandez à l'enfant (ou aux parents/tuteurs/professeurs/interprètes pour les jeunes enfants) s'il pense que des adaptations pourraient faciliter la communication (et si oui, lesquelles). Par exemple :**
 - La langue des signes, des appareils auditifs/amplificateurs
 - S'asseoir plus près de la personne qui parle dans un groupe
 - Des bloc-notes/carnets pour les enfants qui savent lire/écrire ou dessiner afin qu'ils puissent exprimer ou préciser leurs idées pendant les discussions.
 - Le langage écrit/parlé auquel l'enfant a été exposé (langue locale ou à l'école)
 - Des explications écrites, des diagrammes/images pour souligner certains points
 - Des aides visuelles et des méthodologies comme le théâtre, le jeu de rôle représentant des situations de la vie réelle et la vidéo participative
 - Si l'enfant ne connaît pas le langage des signes et si la personne accompagnant l'enfant durant l'interview suggère quelques signes informels pour communiquer des idées de base, vous pouvez les utiliser comme base.

Les enfants présentant des déficiences motrices

- **Veillez à toujours parler à l'enfant directement. Ne vous adressez jamais à l'accompagnant ou l'aide mais à l'enfant handicapé.**
- **Si vous parlez à un enfant en fauteuil roulant ou qui est assis, assurez-vous de vous mettre à son niveau en vous asseyant pour pouvoir lui parler face à face. De manière générale, s'accroupir pour être au même niveau que quelqu'un est inapproprié.**
- **Les fauteuils roulants et les autres appareils d'assistance font partie de l'espace personnel de la personne, ne vous adossez pas et ne vous asseyez pas dessus.**
- **Respectez l'indépendance de la personne et ne supposez pas ce que la personne peut ou ne peut pas faire. Par exemple, ne poussez pas un fauteuil roulant sans d'abord demander à l'enfant.**
- **Veillez à ce que les entretiens se déroulent dans des environnements accessibles. Par exemple, assurez-vous que les bâtiments aient des rampes/accès de plain-pied, des toilettes aménagées pour les personnes en situation de handicap et soient bien desservis par les transports en commun. Cependant, si vous n'en trouvez pas, n'utilisez pas l'accessibilité comme excuse pour ne pas consulter un enfant présentant une déficience motrice.**



- **Si besoin, discutez avec l'enfant des adaptations/ assistance qui pourraient lui être utiles. Par exemple :**
 - L'assistance d'un aide/tuteur/parent
 - Arranger un transport approprié et une assistance personnelle
 - Se déplacer lentement et intégrer des temps de repos pour les enfants à mobilité réduite
 - Développer des activités sans usage des mains pour les enfants qui ont des déficiences dans les membres supérieurs
 - Garantir l'accès à toutes les technologies que les enfants utilisent habituellement, en particulier les appareils de communication

Les enfants présentant des déficiences visuelles

Beaucoup de personnes présentant des déficiences visuelles ne sont pas totalement aveugles et peuvent distinguer la lumière de l'obscurité et parfois les couleurs et les formes des objets.

Vérifiez avec l'enfant ce qu'il est en mesure de voir. Ne supposez jamais qu'il ne peut rien voir.



- **Lorsque vous vous approchez d'un enfant malvoyant, pensez à vous identifier clairement et à leur indiquer la présence éventuelle d'autres personnes.**
- **Utilisez leur prénom pour capter leur attention.**
- **Faites toujours face à l'enfant lorsque vous lui parlez.**
- **Réduisez les bruits de fond au minimum.**
- **Donnez une description verbale claire de l'environnement dans lequel vous vous trouvez et des informations visuelles que vous utilisez.**
- **Dites-leur lorsque vous partez de la pièce ou bougez – ne laissez pas quelqu'un parler à une pièce vide.**
- **En groupe, dites le nom de chaque personne à laquelle vous vous adressez.**
- **Discutez avec l'enfant des adaptations qui pourraient faciliter sa participation. Par exemple :**
 - Si possible, mettez à disposition des loupes, des logiciels textes-paroles
 - Fournissez des textes et images imprimés en grand avec un contraste élevé.
 - Si l'enfant utilise le Braille, traduisez les questions en Braille et offrez l'option de répondre en Braille à l'enfant (cela peut nécessiter d'avoir à vos côtés un traducteur de Braille)

- Offrez la possibilité d'enregistrer les réponses aux questions et de réécouter leurs réponses pour vérification
- Demandez à l'enfant s'il souhaite être assis au premier rang s'il y a une présentation lors de la consultation
- Proposez des supports physiques et sonores comme : poser des questions à haute voix ou donner à toucher des objets associés à une question/réponse à l'enfant (Jenkin et al., 2015)
- Proposez à l'enfant une assistance personnelle pour se déplacer : lorsque vous êtes devant, proposez votre coude ou épaule (en fonction de sa taille), attendez d'avoir leur consentement et marchez légèrement devant. Utilisez des mots comme 'droit', 'gauche' ou 'tout droit' et évitez des mots tels que 'ici' ou 'par-là' (Save The Children, 2015).

Les enfants présentant des déficiences intellectuelles

- **Organisez des sessions préparatoires avec l'enfant avant de collecter les informations afin de l'aider à comprendre les sujets abordés (Jenkin et al., 2015).**
- **Donnez des instructions claires et concises à l'enfant.**
- **Posez des questions simples et spécifiques, un sujet à la fois. Utilisez un choix de réponses basiques.**
- **Préparez-vous à expliquer plusieurs fois, si l'enfant ne comprend pas du premier coup.**
- **Soyez patient et donnez un renforcement positif, mais ne mettez pas "de mots dans leur bouche". Donnez le temps à l'enfant de répondre.**
- **Personnalisez la méthode de communication selon les préférences de l'enfant – faites attention aux expressions faciales, comportements et gestes de l'enfant (Jenkin et al., 2015).**
- **Assurez-vous d'avoir différentes méthodes pour soutenir les enfants ayant divers besoins.**
- **Beaucoup de personnes, dont les parents et tuteurs, sous-estiment les capacités des personnes présentant des déficiences intellectuelles. Communiquez avec**



l'enfant autant que possible. Si celui/celle-ci rencontre des difficultés pour communiquer de manière indépendante, suggérez la participation d'un tuteur/parent. Même si un aidant est présent, essayez toujours de recueillir des informations directement de l'enfant.

- **Discutez avec l'enfant et/ou avec son tuteur/parent ce qui pourrait faciliter sa participation. Des manières alternatives de communiquer et adaptations peuvent inclure :**

- Utiliser la démonstration, des dispositifs d'assistance audio-visuelle

- Permettre à l'enfant de répondre de plusieurs manières (ex. en dessinant)
- Utiliser des méthodologies créatives comme l'art, la musique, cartes illustrées, jeux, etc.
- Veiller à avoir beaucoup de temps d'entraînement
- Diviser l'activité ou la compétence en plusieurs activités courtes
- Veiller à avoir assez de temps pour les activités
- Si la personne qui est présente aux côtés de l'enfant lors de la consultation connaît des façons de communiquer avec l'enfant, demandez-lui de vous assister.

Les enfants présentant des troubles de la communication

Certains enfants, comme ceux qui présentent des déficiences intellectuelles ou motrices, ou ceux qui sont sourds et ne connaissent pas la langue des signes, peuvent rencontrer des difficultés pour communiquer.

- **Identifiez la manière de communiquer préféré de l'enfant et concevez la consultation autour de celle-ci (Jenkin et al., 2015).**
- **Ne supposez jamais qu'un enfant présentant des troubles de la communication ne peut vous entendre ou comprendre.**
- **Ne parlez pas pour l'enfant. Attendez que l'enfant finisse de s'exprimer et résistez à la tentation de finir ses phrases.**
- **N'interrompez ou ne corrigez jamais un enfant qui présente un trouble de la communication. Parlez lorsque vous êtes certain que l'enfant a fini de parler.**
- **Prévoyez du temps pour que l'enfant puisse répondre aux questions. Notez que certaines manières de communiquer peuvent prendre plus de temps. (Jenkin et al., 2015)**



Royal Dutch Kentalis

- Lorsque cela est nécessaire, posez des questions qui requièrent des réponses courtes ou un simple signe de tête.
 - Il est possible que les enfants équipés d'appareils de communication soient capables de répondre aux questions en donnant des détails. Les réponses Oui/Non peuvent alors être perçues comme étant condescendantes.
 - Si vous ne comprenez pas, ne faites pas semblant de comprendre. Répétez ce que vous avez compris et servez-vous des réactions de l'enfant pour vous guider. Demandez-lui de vous le raconter une nouvelle fois si nécessaire.
 - Offrez une variété de méthodes de communication, y compris l'écriture et la vidéo.
 - Utilisez une combinaison de différentes méthodes de communication.
 - Adaptez votre méthode de communication à l'enfant, en intégrant les gestes, signaux, expressions et vocabulaires qu'il utilise (Jenkin et al., 2015).
 - Soyez patient et encourageant.
 - Donnez la possibilité à l'enfant de recevoir de l'aide en matière de communication, traduction et interprétation de la part d'une personne qu'il connaît.
- Même lorsque vous utilisez des adaptations, l'information collectée est souvent limitée. Demander des détails supplémentaires (lorsque cela est approprié) aux amis/tuteurs/aidants pour contextualiser les informations peut être utile.

ETUDES DE CAS

Dans cette section sont présentées quatre études de cas portant sur la consultation avec des enfants en situation de handicap. Ces études de cas ont pour but de montrer comment des consultations avec des enfants en situation de handicap peuvent être menées en pratique. Un aperçu des stratégies utilisées pour échanger avec des enfants qui présentent différents types de handicap est donné.

Ces études de cas sont de simples exemples, elles ne représentent pas la seule manière de mener des consultations. Il existe d'autres outils et stratégies pouvant être utilisés pour échanger avec des enfants en situation de handicap.

Note : Les noms, âges et autres traits caractéristiques des enfants dans ces études de cas ont été changés afin de protéger leurs identités. Les photos illustrant ces études de cas ne sont pas celles des enfants présentés dans les études de cas.



Plan / Guatemala / Marcela Bogdanov



Plan / Mozambique / Militario Lombe



Plan International / Nepal /
Owen Raggett

ETUDE DE CAS 1 : MARTHA

Une étude de cas sur la sélection d'outils appropriés pour la consultation

Martha est une fille de 8 ans présentant une déficience intellectuelle au Népal. Elle est scolarisée et est en cours préparatoire (CP).

Martha a des difficultés pour se concentrer sur une tâche sur de longues périodes et comprendre des idées complexes.

Elle est aussi timide lorsqu'elle rencontre de nouvelles personnes, mais elle est très sociale lorsqu'elle est avec des personnes qu'elle connaît bien, comme sa sœur.

Nous souhaitons discuter avec Martha de son expérience à l'école. Les stratégies que nous utilisons pour la consultation avec Martha comprennent :

1. La cartographie des émotions avec des story-boards et le 'Dé des Emotions'
2. Demander à Martha si elle souhaite la présence de quelqu'un d'autre pendant la consultation afin qu'elle soit plus à l'aise. Martha nous indique qu'elle aimerait que sa sœur soit présente. Elles sont toutes deux invitées à signer le formulaire de consentement avant que la consultation ne commence.

Exemple de stratégie – la cartographie des émotions : Story-boards et le 'Dé des Emotions'

Les enfants reçoivent le 'Dé des Emotions' (faces avec des expressions 'Heureux', 'Triste' et 'En colère') et sont invités à partager les expériences/activités/personnes qui leur font ressentir ces émotions dans les endroits affichés sur le story-board (ex. la salle de classe, la cour de récréation).

L'avantage d'utiliser ces outils est le suivant : l'utilisation de signaux visuels et verbaux accroît la compréhension.

Pour Martha, le story-board scinde la discussion en idées claires et simples, qui lui permettent de comprendre et de suivre. Faire de la discussion un jeu permet de garder l'attention de Martha et peut l'aider à se sentir moins timide. Il est important de vérifier la compréhension de l'enfant. Par exemple, demandez à Martha ce qu'elle ressent lorsqu'elle se blesse, mange son plat préféré, etc. – si les émotions qu'elle choisit ne correspondent pas, essayez d'expliquer le jeu autrement.

Pour plus d'informations :

- Le Dé des Sentiments :
<http://www.togetheragainstbullying.org/activities/feelingsdice-game/6-sided>
- La cartographie des émotions:
<https://blogs.lshtm.ac.uk/envhealthgroup/files/2015/02/Emotion-Mapping.pdf>



Story-board

Plan / AFM Shamsuzzaman



Syncopated Mama, 2015

Le Dé des Emotions



Plan International /
Nepal / Rajesh Rai

ETUDE DE CAS 2 :

SIMON

Une étude de cas sur la mise en place d'un cadre approprié pour la consultation

Simon est un garçon de 12 ans venant du Népal. Bien qu'il comprenne bien, Simon a des troubles de la communication. Il rencontre également des problèmes de mobilité et est en fauteuil roulant.

Voici des exemples de stratégies pouvant être utilisées pour s'entretenir avec Simon et le laisser partager son histoire :

1. Faites-en sorte que l'entretien se déroule dans un environnement sûr et accessible pour Simon.
Si Simon est mal à l'aise dans le lieu choisi, il sera certainement mal à l'aise pendant la discussion.
 - Le bâtiment doit être facilement accessible, avoir des rampes ou un accès de plain-pied et des toilettes aménagées pour les personnes en situation de handicap.
 - Demandez à Simon où il se sentirait le plus à l'aise.
2. Adaptez les questions pour qu'il puisse répondre par des réponses simples ou des gestes. Ex. oui/non, montrer du doigt
3. Ayez suffisamment de temps pour l'entretien car il faudra davantage de temps pour communiquer.
4. Soyez patient et encourageant.
5. Demandez-lui s'il souhaite que quelqu'un se joigne à la discussion. La famille et les amis développent souvent des méthodes de communication uniques sur lesquelles il peut être utile de s'appuyer.
 - Note : Il est important de demander à Simon S'il souhaite que quelqu'un le rejoigne pendant la consultation et si oui, QUI. Obtenez le consentement des deux personnes. Il est important de prendre en compte que la présence d'un ami ou d'un membre de la famille peut influencer les réponses de Simon, notamment si un sujet personnel ou sensible est évoqué.



Plan International /
Malawi / Marco Betti

ETUDE DE CAS 3 :

ABENA

Une étude de cas sur l'utilisation d'outils visuels

Abena est une fille de 7 ans vivant au Ghana. Elle est sourde mais n'a jamais appris la langue des signes officielle. Elle ne sait pas lire et écrire.

Les stratégies pouvant être utilisées pour s'entretenir avec Abena et la laisser partager son histoire incluent :

1. Avant de rencontrer Abena, cherchez les meilleurs moyens de communiquer pour elle et les langues (écrites/parlées/langue des signes/signes-maison) auxquelles elle a été exposée. Abena ne connaît pas le langage des signes. Mais si elle le connaissait, il serait important de le savoir afin de faire venir un interprète lors de la consultation.
2. Demandez à Abena si elle souhaite impliquer sa famille et amis. Un enfant peut souvent avoir développé un langage des signes informel utile pour exprimer les idées simples. Si elle souhaite que quelqu'un soit présent, assurez-vous d'obtenir le consentement des deux.
3. Si possible, faites venir un assistant de recherche sourd communiquant pour communiquer et traduire vos questions et ayez un interprète pour parler avec l'assistant de recherche.
4. Utilisez différents moyens de communiquer, comme des images et photos, du matériel visuel, le théâtre, les jeux de rôle, les vidéos et le dessin, pour expliquer les questions et les instructions ainsi que lui donner l'opportunité de s'exprimer.
5. Utilisez des méthodes de participation visuelle. Ex. les jeux de rôle.

Conseils sur le matériel visuel non-linguistique

- Utilisez des images claires, étape par étape pour expliquer les instructions.
- Assurez-vous que les images/thèmes soient culturellement adaptés.
- Donnez à Abena des images et des aides visuelles/ méthodologies (ex. cahiers de communication, scènes représentant des situations réelles, vidéos participatives et dessins) pour qu'elle puisse exprimer ses pensées.
- Prévoyez du temps et soyez patient et encourageant.
- Le langage corporel, les expressions faciales et les gestes d'Abena seront également sources d'informations.



Considerate Classroom, 2013

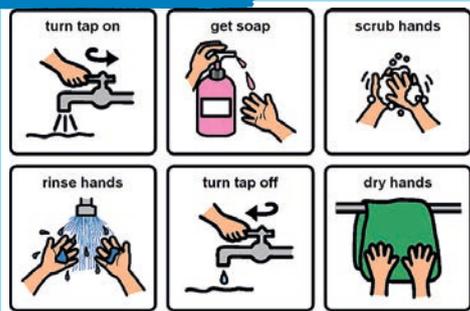
Cahiers de communication



Un dessin d'enfant représentant l'école

Plan International / Vivek Singh

Instructions visuelles pour se laver les mains



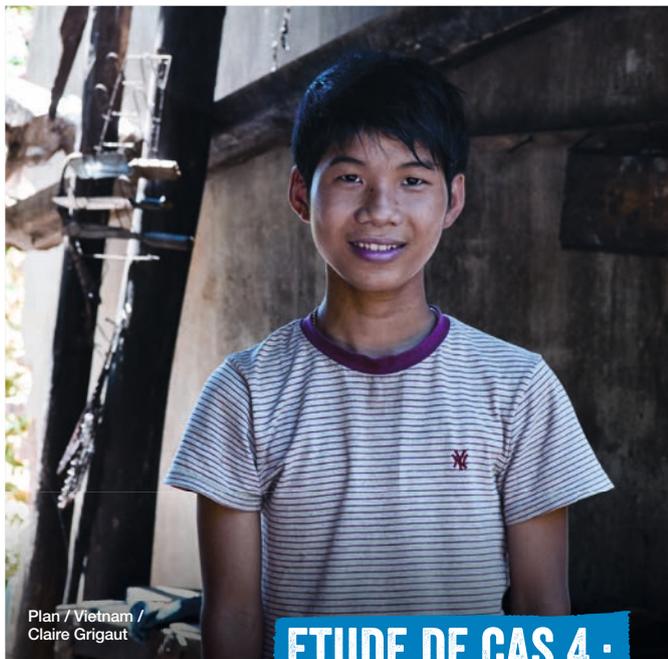
Geneva Centre for Autism, 2008

Pour plus d'informations :

- Les cahiers de communication : http://www.complexneeds.org.uk/modules/Module-3.1-Communication---augmentative-and-assistive-strategies/All/downloads/m09p110bcd/using_communication_books.pdf
- Les tableaux de communication : <http://speechlanguageinfo.myefolio.com/manualcommunicationboards>

Conseils sur les méthodes visuelles participatives

- Les exercices de dessin permettent aux enfants de représenter leurs expériences de manière non-verbale
- Par exemple, demandez à Abena (en utilisant des instructions visuelles) de dessiner des images d'un jour normal à l'école
- Utiliser d'autres outils visuels (ex. cartes d'émotions, cahiers de communication) en supplément peut faciliter l'interprétation des images



ETUDE DE CAS 4 :

MARTIN

Une étude de cas sur un groupe de consultation ouvert

Martin est un garçon âgé de 13 ans venant du Vietnam. Il est malvoyant mais ne connaît pas le Braille.

Nous souhaitons intégrer Martin au sein d'un groupe de consultation composé d'autres jeunes adultes, dont la plupart n'ont pas de déficiences visuelles.

Les stratégies pouvant être mises en œuvre pour garantir la participation de Martin comprennent :

1. Assurez-vous que l'environnement est sûr et accessible :
 - Décrivez à Martin la configuration de la pièce et ses caractéristiques importantes (ex. localisation des sorties, des toilettes)
 - Assurez-vous que quelqu'un soit disponible pour guider Martin si besoin.
2. Présentez à Martin les personnes présentes dans la pièce et donnez-lui des détails sur eux.
3. Demandez aux autres participants de dire leur nom lorsqu'ils prennent la parole afin que Martin puisse les identifier facilement.

4. Évitez les activités qui reposent principalement sur des signaux visuels (ex. les activités liées à l'écriture et aux images).
5. Beaucoup de jeux/activités qui reposent sur des signaux visuels peuvent être facilement adaptés.
 - Pointer du doigt/les gestes peuvent être remplacés par des signaux verbaux et tactiles. Par exemple, au lieu de désigner une personne par un geste, dites son nom ou donnez-lui une tape sur l'épaule.
6. Lorsque des images et d'autres visuels sont nécessaires, assurez-vous qu'ils sont décrits oralement en détail à Martin.
7. Si des textes sont indispensables, quelqu'un doit le lire à haute voix à Martin.
8. Pour les enfants qui peuvent comprendre le Braille, donnez-leur les informations dans ce format si cela est possible.

CONCLUSION

Nous espérons que ce document vous encouragera et œuvrera à garantir la participation des enfants dans vos projets, y compris des enfants en situation de handicap, en leur donnant voix au chapitre.

Souvenez-vous que lorsque vous travaillez avec des enfants et jeunes en situation de handicap, il est important de souligner que personne n'est pareil. Chacun présente un niveau et un type de déficiences différent et chaque personne a ses propres capacités et stratégies d'adaptation. Cela signifie que lorsque vous consultez des enfants, chacun d'entre eux est unique. Vous aurez besoin d'une approche au cas par cas contextualisée et personnalisée.

Les enfants issus de différents milieux et ayant vécu des situations diverses auront de nombreuses manières de communiquer. Il est alors important d'appréhender chaque session de consultation avec ouverture d'esprit et la volonté d'adapter votre approche.

Rappelez-vous de ces conseils :

1. Communiquez toujours avec l'enfant
2. Cherchez ce que l'enfant est capable de faire
3. Construisez une relation avec l'enfant
4. Adaptez votre approche à l'enfant
5. Ne vous précipitez pas

Bonne chance pour vos consultations !

RÉFÉRENCES

Ackermann, L., T. Feeny, J. Hart et J. Newman (2003). *Understanding & Evaluating Children's Participation, a review of contemporary literature*. London: PLAN UK.

CBM (2012). *Inclusion Made Easy*, http://www.cbm.org/article/downloads/78851/CBM_Inclusion_Made_Easy_-_complete_guide.pdf

Considerate Classroom (2013). *Improving Communication Skills for Non-Verbal Children through the Use of Aided Language Boards*, <http://considerateclassroom.blogspot.ie/2013/10/aidedlanguageboards.html>

Convention on the Rights of the Child (CRC) (1989). Article 2, 23, http://www.unicef.org/crc/files/Rights_overview.pdf

Geneva Centre for Autism (2008). *E-Learning English Visual Images - Wash Hands*, http://visuals.autism.net/main.php?q2_itemId=57

Jenkin, E., Wilson, E., Murfitt, K., Clarke, M., Campain, R et Stockman, L (2015). *Inclusive Practice for Research with Children with Disability: A Guide*. Deakin University, Melbourne, http://www.voicesofchildrenwithdisability.com/wp-content/uploads/2015/03/DEA-Inclusive-Practice-Research_ACCESSIBLE.pdf

Joseph Rowntree Foundation (2001). *Consulting with disabled children and young people*, <https://www.jrf.org.uk/report/consulting-disabled-children-and-young-people>

Kellett, M. (2005). 'Children as Active Researchers: a new research paradigm for the 21st Century?'. *Methods Review Paper 003*, ESRC, UK.

Syncopated Mama (2015). *Get Kids Moving with Fun Feelings Action Cards*, <http://syncopatedmama.blogspot.ie/2015/10/get-kids-moving-with-fun-feelings.html>

Plan International (2014a). *Include us!*, <https://plan-international.org/include-us>

Plan International (2014b). *Citizenship and Governance Programme Strategy 2013 – 2017*, <https://plan-international.org/publications/citizenship-governance-programmestrategy-2013-2017>

Plan International (2014c). *CCCD Standards: Guidance. Putting Plan's CCCD Standards into Practice*.

Plan International (2015). *Impact Area Overview: The Right to Participate as Citizens*, <https://plan-international.org/publications/impact-area-overview-rightparticipate-citizens>

Plan International (2016a). *Protect us! Inclusion of children with disabilities in child protection*, <https://plan-international.org/protect-us>

Plan International (2016b). *Tackling Exclusion Framework*. Plan International.

Save the Children (2015). *How to Communicate with Children with Disabilities? Manual for Schoolchildren*, http://resourcecentre.savethechildren.se/sites/default/files/documents/communication-with-cwds-for-schoolchildren_eng_0.pdf

Stubbs, S. (2008). *Inclusive Education - Where there are few resources*. Oslo: The Atlas Alliance.

UNICEF (2013). *Children and young people with disabilities*, http://www.unicef.org/disabilities/files/Factsheet_A5_Web_NEW.pdf

United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities (UNCRPD) (2007). Article 3.c, <http://www.un.org/disabilities/convention/conventionfull.shtml>



